



# Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPES

SEPTEMBRE 2018

Site Internet:

[www.prignac-et-marcamps.fr](http://www.prignac-et-marcamps.fr)

Contact : [lettremonvillage@orange.fr](mailto:lettremonvillage@orange.fr)

## SOMMAIRE

- P 1 Garderie**  
**Heure d'hiver**  
**Recensement militaire**
- P 2 Réunion du Conseil Municipal du**  
**11 juin 2018**
- P 3 Réunion du Conseil Municipal :**  
**Suite et fin**
- P 4 Association Brouettes et paniers**  
**Association les Bouchons d'Amour**
- P 5 Au théâtre ce soir**
- P 6 Fête Inter Asso**
- P 7 Fête Inter Asso**  
**Le Gardon Marcampois**
- P 8 Forum des métiers de l'industrie**

## GARDERIE

Ouverture de la garderie péri-scolaire

Le matin : de 7 h 00 – 8 h 50

Le soir : de 16 h 30 à 19 h 00

Inscriptions et renseignements à la garderie

Contact : 05.57.94.77.80

### Conditions requises

Les deux parents doivent avoir une activité professionnelle et fournir obligatoirement leurs attestations d'employeurs.

Les parents doivent se rendre à la garderie pour rencontrer la responsable les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 00 à 10 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 00



## PASSAGE A L'HEURE D'HIVER

« Mettez vos pendules à l'heure »

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit **du samedi 27 octobre au dimanche 28 octobre 2018**

A 3 h 00 du matin, nous reculerons les aiguilles d'une heure et il sera 2 h 00. Pensez à vous lever dans la nuit pour modifier l'heure puis recouchez vous.

## Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté" (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

### Attestation de recensement

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

### Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Elle constitue la 3ème étape du "parcours de citoyenneté". La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Pièces à produire pour le recensement : carte d'identité du jeune + livret de famille

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???





## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 juin 2018

**Il s'agit d'un résumé de la réunion du conseil municipal. La consultation du Procès-Verbal dans son intégralité est disponible en Mairie.**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le lundi 11 juin 2018 à 18 h 30, sous la présidence de Monsieur Michel Gaillard, Maire, avec l'ordre du jour suivant :

**1 - Validation de l'itinéraire cyclable : national V80 « Le canal des 2 mers à vélo » et autorisation de signer la convention avec le Conseil Départemental,**

**2 - Choix pour la fourniture de deux fauteuils « Atsem » pour les adjoints d'animation de l'école,**

**3 - Montant des loyers « cabinet médical et boulangerie » à compter de l'occupation des nouveaux locaux,**

**4 - Tarif des concessions,**

**Informations et questions diverses.**

Date de convocation : 07 juin 2018

Etaient présents : M. Michel GAILLARD, Mme Marie-Christine BOUCHET, M. Thierry MONTEIL, Mme Gaëlle ANDRIEU, M. Alain VEYSSIERE, Mme Corinne LEVREAU, M. Philippe TALBOT, Mme Géraldine GOGUERY, M. Louis AREVALO, M. Henri PEREIRA RAMOS, Mme Isabelle ROBERTI, M. Jean-Paul MOUCHAGUE.

Excusé(s) : Mme Mélanie BERENGUER (pouvoir à M. Philippe TALBOT), M. Jérémy CHEVET (pouvoir à M. Louis AREVALO)

Absent(s) : Mme Isabelle DAGORN

M. Henri Pereira Ramos est désigné secrétaire de séance.

**1 - Validation de l'itinéraire cyclable : national V80 « Le canal des 2 mers à vélo » et autorisation de signer la convention avec le Conseil Départemental**

Après renseignement pris auprès du Conseil Départemental, le circuit arrive de Tauriac et passe par le chemin des carrières, arrive au lac, une partie de Grelot, et repart chemin des Cantegris.

Voté à l'unanimité

**2 - Choix pour la fourniture de deux fauteuils « Atsem » pour les adjoints d'animation de l'école**

Monsieur le Maire explique : « Suite à l'entretien avec les ATSEMS, il a été choisi le devis MATHOU qui correspond à ce qu'elles ont choisi . »

M. Henri Pereira Ramos et Mme Roberti prennent la parole et engagent à nouveau le débat sur l'amiante à l'école.

Monsieur Le Maire précise qu'une administrée a déposé plainte par le biais de son avocat.

Henri Pereira Ramos demande de nouveau les éléments de réponses aux questions posées lors du précédent conseil municipal afin de pouvoir voter en connaissance de cause et demande des informations sur le courrier de la CDC pour la création d'un city Parc et sur la visite des terrains communaux par la DREAL du 20 avril 2018.

Monsieur Le Maire précise qu'il « a reçu des éléments mais ne les communique pas car cela n'est pas à l'ordre du jour. »

Monsieur Le Maire revient sur l'ordre du jour pour le choix de la fourniture des deux fauteuils destinés aux adjoints d'animation de l'école :

« Les Atsem ont été consultées et il leur a été précisé le compte rendu de la médecine du travail.

Elles ont choisi le tabouret dont le montant est de 525,22 €/ttc. »

Henri Pereira Ramos intervient et précise « qu'il est nécessaire en théorie dans le cadre d'une consultation de solliciter des devis d'entreprises sur les mêmes prestations afin de pouvoir comparer les offres. »

Pour 11 (dont 2 pouvoirs) Abstention 3

**3 - Montant des loyers « cabinet médical et boulangerie » à compter de l'occupation des nouveaux locaux**

Mme Bouchet présente le dossier du cabinet médical à la nouvelle équipe des membres de l'opposition. Le projet a déjà été adopté (par l'ancienne équipe municipale) et le crédit octroyé.

Un tableau présente l'état actuel des loyers encaissés et ceux à venir en sachant que la différence des deux couvre l'actuelle mensualité du crédit.

Mme Bouchet demande si les membres de l'opposition ont reçu ce tableau ?

Henri Pereira Ramos prend la parole « oui, il a bien été transmis, mais celui-ci n'a rien à voir avec celui qui avait été envoyé



au 31 mai 2018 en phase préparatoire au conseil municipal car il était erroné et faux. »

Mme BOUCHET demande le report de ce point au prochain conseil.

Pour 11 (dont 2 pouvoirs) Abstention 3

#### 4 - Tarif des concessions

Mme Levraud prend la parole « nous avons fait une commission le 07 mai pour refaire l'ensemble des concessions, les dernières données dataient du 09 septembre 1999. »

La commission propose :

- Durée 30 ans pour 30 euros le m<sup>2</sup>

- Durée 50 ans pour 50 euros le m<sup>2</sup>

- Perpétuelle à 100 euros le m<sup>2</sup>

Pour rappel aujourd'hui le prix des concessions est fixé ainsi :

- concession de 2,16 m<sup>2</sup> à 200 euros perpétuelle

- concession de 6.16 m<sup>2</sup> à 600 euros perpétuelle

« Les prix n'ont pas bougé par rapport à ce qui se faisait jusqu'à présent et nous nous sommes renseignés sur ce qui se pratiquait dans les villages environnants. Les prix restent sensiblement équivalents à un ou deux euros près. »

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions ?

Voté à l'unanimité

#### Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire précise que la collectivité a reçu le 24 mai 2018 l'accord de l'attribution de la DETR pour les menuiseries.

- Des travaux de menuiserie pour un montant 28 342.33 €/ ht sont prévus pour la réfection de la porte de la bibliothèque, la porte d'entrée de la salle du 3<sup>ème</sup> âge, les vasistas de la salle des fêtes, la fenêtre sous la scène, la porte de sortie sur la cour de l'annexe, les 3 fenêtres et volet roulant du 3<sup>ème</sup> âge et la porte issue de secours

M. Henri Pereira Ramos précise n'avoir reçu aucun éléments quant au choix des entreprises ou devis pour l'ensemble des travaux pré-cités.

Monsieur le Maire précise que l'ensemble des travaux avait déjà été voté avant les nouvelles élections de 2018 et le renouvellement des membres de l'opposition.

- Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal au Maire suite à la délibération N.20180312-1 du 12 mars 2018, celui-ci informe le conseil municipal de la signature du bail commercial qui sera affecté au boulanger, Monsieur Xavier Charrier.

- Monsieur le Maire indique que la Communauté des Communes du Grand Cubzaguais souhaite implanter un plateau multi-sport sur la commune pour avoir un maillage équitable sur l'ensemble du territoire. Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers et élus de réfléchir à un terrain

- Monsieur le maire lit une note « en date du 24 mai 2018 sur demande de Monsieur Kessas, un courrier a été transmis à l'ARS (Agence régionale de la santé) concernant l'état d'avancement des travaux réalisés à l'école. »

Monsieur Kessas a également été destinataire du courrier. Madame Jouanthoua de l'ARS reconnaît qu'il n'y a pas de restriction à l'utilisation des locaux d'un point de vue de la santé publique. Elle est également satisfaite que le conseil ait procédé au recouvrement des sols »

- Monsieur le Maire précise qu'il a un rendez-vous avec la DREAL ( pour les carrières) le 12 juin 2018 et qu'il ne manquera pas de nous tenir informés.

M. Henri Pereira Ramos demande si la collectivité a reçu le rapport de la DREAL suite à la visite du 20 avril 2018. Monsieur le Maire précise qu'il ne l'a reçu que très récemment.

- Monsieur le Maire fait la lecture d'un courrier d'un administré qui demande à la Mairie de prendre des mesures afin de faire ralentir les automobilistes dans le village, plus particulièrement au clos Marcamps et à la sortie du village en direction de Saint André de Cubzac.

Monsieur le Maire précise que cela va être traité en commission des chemins et sollicitera le conseil départemental qui est responsable de cet axe afin d'étudier cette demande.

- Monsieur le Maire complète un thème qui a déjà été abordé, suite à la réception de nouveaux documents d'information le vendredi 08 juin 2018, pour le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne :

Réunion d'information à Cubnezais le mardi 19 juin 2018 de 19h00 à 21h00

- Le mercredi 27 juin à Saint Laurent d'Arce de 19h00 à 20h00

- Le jeudi 28 juin à Saint Hélène.

Madame Bouchet précise que le tracé passera forcément par notre commune.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal.

## Brouettes & Paniers



Manger sain et local, c'est possible à Prignac et Marcamps... Sachez-le !

**Comment ?** Des producteurs locaux viennent distribuer leurs récoltes, leurs produits, leurs viandes à Prignac et Marcamps.

**Quand ?** A la salle des fêtes tous les **mardis** à partir de **18 h 30 jusqu'à 19 h 30**.

**Quoi ?** Vous retrouverez des légumes, des œufs, des laitages, du pain, du miel, du fromage, des viandes, des fruits, des champignons qui viennent du coin.

**Pourquoi ?** Aujourd'hui, la plupart d'entre nous fait ses courses au supermarché. On le sait tous, la quasi totalité des produits sont bourrés d'additifs, d'arômes en tout genre, sans parler des pesticides, des perturbateurs endocriniens, etc, etc... C'est de notoriété publique mais on continue. Par contre, on se plaint sans pour autant changer nos habitudes...

Mais dans ce monde de brutes, le seul pouvoir qu'il nous reste, c'est celui du porte-monnaie.

Décider et choisir ce que l'on consomme devient aujourd'hui un acte politique. Quelle société veut-on pour demain ?

Devenez à votre échelle le propre acteur du changement nécessaire.

Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

L' **AMAP** (Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne) de Prignac vous permet de vous engager en soutenant une agriculture saine de proximité, qui respecte la terre mais aussi ses producteurs en leur versant le juste prix.

C'est promouvoir l' économie et l'emploi local. Bref, c'est un acte qui a du sens.

**Le prix :** On entend dire que les produits naturels, bio sont chers. Il est temps de tordre le cou à ces racontars.

C'est sûrement vrai dans de nombreux supermarchés spécialisés mais ici, il n'y a pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le mini-panier de légumes de saison coûte 12 euros et le grand, 18 euros.

Venez donc un mardi voir comment ça se passe. Nous sommes de jeunes familles qui voulons le meilleur pour nous et nos enfants.

Une AMAP, c'est une alternative de consommation, un engagement auprès de producteurs pour les soutenir dans leur mission première, celle de nous nourrir sainement. Et c'est essentiel.

S'engager c'est aussi donner de son temps pour aider à la distribution, participer ponctuellement à des actions chez nos paysans.

C'est aussi un lieu d'échange, très convivial où l'on rencontre des personnes très sympas...

Venez vite, mardi, l'AMAP Brouettes et Paniers vous attend.

<http://www.brouettesetpaniers.com/>



## LES BOUCHONS D'AMOUR

### L'aventure se termine !

L'association Les Bouchons d'Amour 33 cesse malheureusement son activité après plusieurs années de collecte et tri. Aucune autre association ne reprend ce flambeau dans la Gironde.

Nos collectes auront permis de contribuer à cette belle chaîne de solidarité girondine.

Milles mercis à tous pour votre participation.

Nous rappelons que cette association, parrainée par Jean-Marie BIGARD, a pour but de collecter des bouchons plastiques pour l'acquisition de matériel spécifique pour sportifs handicapés, de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap et d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

La Municipalité remercie chaleureusement les personnes qui régulièrement ont amené en mairie leur stocks de bouchons et qui ainsi ont œuvré et contribué aux actions caritatives de cette association.



AU THEÂTRE CE SOIR  
FX Production



**THEÂTRE**

**VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018 à 21 H 00**

**SALLE DES FÊTES**

**Entrée : 10 € / GRATUIT pour les moins de 12 ans.**

**BILLETTERIE : FLEURISTE L'ARUM VERT, 76 Avenue des Côtes de Bourg : 05.57.68.29.29**

**ET A LA SALLE LE SOIR DU SPECTACLE**

**TARIF : 10 EUROS / GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS**

**INFORMATION MAIRIE : 05.57.68.44.44**

Comédie à succès des Chevaliers du Fiel sans les Chevaliers du Fiel

Animation organisée par FX Production et la municipalité

A la fin du spectacle, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité

Venez nombreux passer un bon moment, voir du théâtre vivant et amusant ...

## FÊTE INTER-ASSO



C'est sous le soleil exactement que les associations participantes du village se sont retrouvées pour la fête Inter Asso au Site naturel du Moron en cette belle journée du 15 septembre 2018.

Ce rendez-vous annuel a permis aux associations de présenter leurs activités au public.

Les visiteurs ont ainsi pu glaner des informations tout en profitant du lieu bucolique du site du Moron. Marche matutinale, initiation à la pêche, démonstration du club de danse, concours de pétanque... nombreuses étaient les animations.

L'apéritif du midi, offert par la municipalité, a permis de se retrouver autour du verre de l'amitié.

C'est dans la bonne humeur, la joie et la convivialité que le repas du soir a réuni les participants de cette manifestation à la salle des fêtes.

La municipalité remercie chaleureusement les membres bénévoles des associations ainsi que le public qui ont contribué à la bonne marche et à la réussite de cette journée.





## LE GARDON MARCAMPOIS

Le trophée REAL a été remis pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive à Mme Marielle BOLIFRAUD lors du concours de poissons blancs qui a eu lieu le samedi 22 septembre.

Toute l'équipe du Gardon Marcampoïis félicite l'heureuse gagnante et remercie chaleureusement les pêcheurs qui ont participé dans la bonne humeur à cette manifestation.





# 6<sup>ème</sup> Forum des Métiers de l' Industrie

**Mardi 16 octobre**  
9h-12h30 à 13h30-17h

Salle du champ de foire  
**Saint-André-de-Cubzac**

150 postes à  
pourvoir

38 entreprises

et nos  
partenaires

**Découverte  
des métiers**

**Rencontre  
avec des  
professionnels**



Plus d'informations:  
[www.gie-atlantique.com](http://www.gie-atlantique.com)  
05-57-33-37-14

